



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

Objet : Préavis de grève
Par email
Et pour la bonne forme en A/R

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor
Place du Général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Saint-Brieuc le 03 mars 2016

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que notre Union Départementale des syndicats Force Ouvrière, appelle les salariés à cesser le travail dès le mercredi 09 mars 2016 en grève interprofessionnelle et reconductible tant que le projet de « loi travail » ne sera pas retiré.

Concernant ce mouvement, les organisations syndicale FO, CGT, FSU et Solidaires des Côtes d'Armor ont décidé d'appeler leurs syndicats et les salariés à s'organiser pour la mise en place de grèves et de débrayages afin de pouvoir participer aux différents rassemblements qui commenceront dès le 09 mars prochain, ci-joint notre communiqué concernant le retrait du projet de loi El Khomri.

Notre UD considère que les éléments que contient le projet « Loi Travail » sont très graves et font l'objet d'une continuité dans un ensemblier avec les textes précédents et nous conduisent à ce préavis de grève. Nous estimons que les différents textes et lois qui viennent se succéder bouleversent profondément les équilibres et organisent le démantèlement progressif de la République une et indivisible (RGPP, MES et TSCG, pacte de responsabilité, l'AFP-PPCR, qui bouleverse le Statut général des fonctionnaires, la loi NOTre, les Lois Peillon, Macron et Rebsamen, l'état d'urgence prolongé... et ce projet « Loi Travail » qui remet en cause totalement les socles de l'organisation sociale du travail ; nous considérons donc que tous les salariés du public ou du privé sont concernés.

En effet la juxtaposition des textes amplifiée par le projet « Loi Travail » font que tous les salariés seront livrés à un phénomène de déconstruction sociale qui les renverra à la négociation du gré à gré, dont le cadre pourrait s'évoquer comme étant le phénomène de la nouvelle sociologie de l'exploitation par le travail avec la notion très insupportable du « *volontariat du dimanche à la IKEA* » à savoir et à toute fin d'imager cette réflexion par cette anecdote qui pourrait devenir le cadre du travail de demain (*voulez-vous bien signer votre volontariat, avant votre contrat de travail ?*) et cela bien sûr cela inacceptable.

Ce phénomène grave sera amplifié par l'inversion totale de la hiérarchie des normes, donc de la possibilité de faire des contrats de travail inférieurs aux branches, aux conventions collectives et donc par extension aux cadres statutaires des fonctions publiques dont on peut observer que de nombreux salariés sont désormais sous contrat privé.

Le temps de travail, les amplitudes horaires sont gravement remis en cause dans de nombreux secteurs que ce soit dans la fonction publique ou dans le privé. Le tout est accentué par le projet « LOI TRAVAIL » qui prévoit que les amplitudes haute et basse pourraient s'étudier sur 36 mois. La logique libérale conduit à projeter le forfait jours pour tous les salariés des petites unités économiques et c'est inacceptable.



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

Résultats tous les salariés public/privé seraient soumis à une relation léonine dans le cadre de leur contrat de travail tout comme c'est clairement écrit dans le domaine du droit des sociétés qui devient apparemment la référence législative pour le travail (Cf. second alinéa de l'article 1844-1 du Code civil), à savoir que les charges d'un contrat en sont supportées par une seule des parties alors que l'autre en tire tous les avantages.

La négociation inadmissible sur les retraites complémentaires et la situation générale des retraités. Le gel/blocage ou basse négo concernant les salaires entraînant une perte de pouvoir d'achat et une paupérisation croissante pour tous les travailleurs que seule une augmentation générale des salaires à contrario des 0.6% de l'augmentation ridicule du SMIC de janvier.

Tous les éléments convergent pour que cet appel à la grève soit interprofessionnel et reconductible.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Pour l'UD CGTFO 22
Le Secrétaire Général
Eric Le Courtois

En pj le communiqué des OS qui appellent le 09 mars 2013